

Université de Metz  
Projet de module de formation continue (année 2003-2004)



**LES AIDES FINANCIERES AU CINEMA ET A LA TELEVISION**  
**(PRODUCTION AUDIOVISUELLE, FESTIVALS, SALLES)**

Public

La Lorraine et le Luxembourg accueillent un nombre important de producteurs de cinéma et de télévision. La proximité de Bruxelles rend nécessaire la connaissance des différentes aides financières permettant de mettre en chantier une production audiovisuelle, notamment lorsqu'elle fait intervenir des sociétés localisées sur différents territoires nationaux (co-productions). Ce module s'adresse donc :

1. aux **cadres exerçant des responsabilités culturelles** et/ou financières dans sociétés, collectivités, administrations ou associations concernées par production d'œuvres audiovisuelles,
2. aux professionnels de la médiation culturelle autour de l'image (**organiseurs festivals, exploitants de salles de cinéma, cinémathécaires**).
3. les **enseignants chercheurs, étudiants de la filière Arts du spectacle** (men études cinématographiques et audiovisuelles), **et praticiens** porteurs d'un projet d'écriture suffisamment avancé (pour le volet aides à l'écriture) ou d'un projet de réalisation en autoproduction (court-métrage, par exemple).

Objectif de la formation

La formation vise l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les principaux programmes proposés par la France (Aides du CNC, des régions, etc.) et l'Europe (Eurimages, Plan Media +, European script fund). Les connaissances dispensées incluent une présentation des enjeux liés aux politiques publiques (européennes, locales, régionales) d'aide au cinéma et à l'audiovisuel, ainsi que des aspects plus pratiques au montage du dossier (agencement, documents utiles à joindre, présentation du dossier, etc.). Les aides aux festivals, et aux salles de cinéma (MEDIASALLES) seront également abordées.

À l'issue de la formation, les inscrits doivent pouvoir être capables de se mouvoir aisément dans les différentes aides en vigueur, cibler les meilleures aides publiques disponibles en fonction du projet porté (éviter ainsi une perte de temps souvent due à un mauvais ciblage dans des démarches de demandes de financement), enfin être autonomes face à un dossier de demande de financement et pouvoir ainsi démarcher les producteurs en ayant suffisamment d'éléments économiques à apporter lors de négociation financière.

## Formateur

Frédéric GIMELLO-MESPLOMB, ingénieur au CNRS (Institut de Recherche Européen : les Institutions et les Marchés - Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe), enseignant en production audiovisuelle à l'IUT de l'Université Rennes 1 (Diplôme universitaire Gestion, Production Audiovisuelle, Multimédia et Événementielle).

### Coordonnées :

**Frédéric Gimello-Mesplomb**  
**Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)**  
**Institut de Recherche Européen sur les Institutions et les Marchés**  
Université Rennes 1, Campus de Beaulieu  
263, avenue du Général Leclerc  
35042 RENNES cedex (FRANCE)  
Tel : 33 (0)2 23 23 67 74 - Fax : 33 (0)2 23 23 63 05  
Mail : [fgimello@univ-rennes1.fr](mailto:fgimello@univ-rennes1.fr)  
Web : [www.ireimar.univ-rennes1.fr](http://www.ireimar.univ-rennes1.fr)

## Lectures

**BROCHAND**, Christian, *Economie de la télévision française*, Nathan Université, Paris, 1996  
**CRETON**, Laurent, (sous la direction de) *Le cinéma et l'argent*, Nathan Université, Paris, 2000.  
**FOREST**, Claude, *Economies contemporaines du cinéma en Europe*, CNRS Editions, octobre 2000  
**FOUGEA**, J.-P., **KALCK**, A.E., **ROGARD**, P., *Les aides au financement. Cinéma et télévision*, C Paris, 1993.  
**PARACUELLOS**, Jean-Claude, *La télévision. Clefs d'une économie invisible*, La Documentation française, Paris, 1993.  
**PREDAL**, René, *Les producteurs français*, CinémAction 3<sup>ème</sup> trimestre 1998.



## Programme (sur une journée de 6 heures)

### **1/ Financer une idée de film : Les aides à l'écriture & à la préparation (3 heures)**

- Les subventions publiques (ateliers d'écritures, bureau d'accompagnement au premier film du CNC)
- Les aides para-publiques et associatives (résidences de scénaristes)
- Les Fondations : Ciné Fondation Villa à Paris (Gilles Jacob), Equinoxe (Jeanne Moreau)
- Les aides complémentaires : Canal + écriture, Fondation Gan, Maison des écrivains
- Le rapport Gassot (sept. 2000) et la réforme du CNC en faveur des aides à l'écriture
- Les aides des conseils régionaux - bourses aux scénarios (région Aquitaine, Pays de Loire, etc.)

### **2/ Les aides européennes (3 heures)**

- Les sources du financement des aides européennes (taxes, subventions nationales)
- Les différentes politiques de soutien à l'audiovisuel en Europe (cas de la Suisse, de l'Espagne, des Pays-Bas)
- Analyses des interventions sectorielles par pays de l'Union
- Les aides à l'écriture : l'EUROPEAN SCRIPT FUND
- Les aides à la production : le plan MEDIA, EURIMAGES
- Les aides à la formation des futurs réalisateurs et techniciens (Plan MEDIA + FORMATION)
- Les aides à la conservation du patrimoine cinéma et multimédia (programme ARCHIMEDIA)
- Les aides à la distribution, aux festivals et aux salles (EUROPEAN CINEMAS, MEDIA SALLES)

## Programme optionnel consacré au documentaire (sur 2 heures)

### **Les aides publiques au documentaire (2 heures)**

- L'association VIDEADOC, les aides au documentaire du COSIP
- Les aides et structures présentes à LUSSAS (Maison du Doc, ateliers d'écriture, centre de documentation)
- Les aides aux projets de documentaire « recalés » à l'Avance : l'aide de la SCAM (Bourse Beaumarchais)
- Diffuser son film : les volumes annuels de préachats de documentaires de chaînes du câble et du satellite